

SYMPOSIUM

Coordinateur du symposium

Nom, prénom	Pasche Gossin Françoise
Fonction	Formatrice, chercheure, coordinatrice de la formation à la recherche
Affiliation / Institution	HEP-BEJUNE
Courriel	Francoise.pasche-gossin@hep-bejune.ch

Mots-clés	Commande – Gouvernance – Politiques éducatives - Prises de décision - Recherche évaluative
-----------	--

La recherche évaluative : un enjeu de taille dans la gouvernance en éducation

L'apport de la recherche « évaluative » (Van der Maren, 2003) constitue un enjeu de taille dans la gouvernance et le monitoring des systèmes de formation et d'éducation. Qu'entendons-nous par recherche évaluative ? Pourquoi en avons-nous besoin ? Quel est l'enjeu ? On entend par recherche évaluative celle qui contribue selon une méthode scientifique à la collecte de données, à l'analyse et l'évaluation des programmes et des dispositifs d'éducation ou de formation à des fins de préconisation, d'amélioration continue et de décision (Bedin & Talbot, 2010 ; Lessard & Meirieu, 2005). Ceux et celles qui recourent à ce type de recherche sont le plus souvent des administrateurs et des décideurs (fonctionnaires et politiciens). Ils mandatent des chercheurs et se servent des résultats et des analyses pour justifier leurs choix et leurs décisions. La démarche de la recherche procède par comparaison de situations à des objectifs et par indices statistiques et numériques (Van der Maren, 1996). Autrement dit, la particularité de ce type de recherche consiste à passer commande à des chercheurs dont leur mandat principal est de réaliser des enquêtes destinées à fournir un portrait statique de l'objet pour les prises de décisions. L'enjeu de ce type de recherche est principalement « politique » ce qui peut vouloir dire orienter, décider ou arrêter l'investissement dans des dispositifs d'éducation ou de formation.

L'objet principal de ce symposium est de questionner les enjeux de ce type de recherche évaluative dans la gouvernance des systèmes de formation et d'éducation au travers d'exemples concrets de réalisation. L'idée principale est de faire discuter des intervenants qui appartiennent aux trois types d'institution : HEP-BEJUNE, Service de l'enseignement d'un canton de l'espace BEJUNE et IRDP/CIIP. Il s'agira de centrer les communications autour de trois points : 1) questionner la notion de commande d'évaluation qui en légitime la réalisation ; 2) cerner les rôles et intérêts multiples, parfois contradictoires des différents acteurs impliqués (chercheurs, commanditaires, etc.); 3) discuter des enjeux prioritaires, des tensions et des risques encourus par de telles recherches.

Références bibliographiques

- Bedin, V. & Talbot, L. (2010). Réinterroger la commande d'évaluation des dispositifs d'éducation ou de formation : nouvelles propositions, nouveaux enjeux. *Actes du congrès de l'Actualité de la recherche en éducation et en formation (AREF)*. Université de Genève, septembre 2010.
- Lessard, C. & Meirieu, P. (Ed.). (2005). *L'obligation de résultats en éducation. Évolutions, perspectives et enjeux internationaux*. Bruxelles : De Boeck.

Van der Maren, J.-M. (1996). *Méthodes de recherche pour l'éducation* (2^e éd.). Bruxelles : De Boeck.
Van der Maren, J.-M. (2003). *La recherche appliquée en pédagogie Des modèles pour l'enseignement* (2^e éd.). Bruxelles : De Boeck.

Communication 1

Nom, prénom, affiliation de l'intervenant

Murielle Roth, Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDP), Neuchâtel

Évaluer l'atteinte des objectifs du plan d'étude romand (PER) : une réflexion didactique dans le cadre d'un mandat politique

Sous l'impulsion des évaluations internationales (PISA) et du monde économique qui conduit en particulier à une double exigence d'efficacité et de rentabilité du système scolaire, la Suisse a pris diverses initiatives aux niveaux national et régional, avec l'objectif d'améliorer l'efficacité de ses systèmes de formation et, notamment d'en assurer un pilotage basé sur la mesure des performances des élèves. Au niveau national, la Suisse développe des tests pour vérifier l'atteinte de « standards de compétences » (projet HarmoS). Au niveau régional, les sept cantons francophones ont signé une convention impliquant entre autre l'élaboration d'épreuves communes sommatives en lien avec le *Plan d'étude romand* (PER) – fraîchement introduit – portant sur les disciplines du français et des mathématiques.

C'est dans ce contexte que l'institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDP) a été mandaté par les autorités pour développer un ensemble de mesures pour évaluer l'atteinte des objectifs du nouveau Plan d'étude romand. L'enjeu paraît donc simple : proposer des outils en vue d'une évaluation du système. Toutefois, la réalité est plus complexe puisque, premièrement, il y a des divergences politiques en particulier quant aux fonctions et aux contenus de ces futures épreuves ; deuxièmement, la tâche est d'une certaine complexité scientifique pour que ces épreuves soient valides (qu'elles évaluent bien ce qu'elles veulent évaluer) ; troisièmement, que le dispositif proposé soit également utile pour les enseignants et les élèves.

Ce travail comporte à l'évidence une dimension politique : c'est bien les autorités chargées de la politique éducative qui doivent s'assurer que les élèves ne sont pas soumis à un nombre excessif d'épreuves disparates et qui décident finalement ce que les élèves doivent savoir et savoir-faire. Mais il inclut également une dimension didactique dans la mesure où : 1) le PER constitue un référentiel pour l'enseignement / apprentissage et ne permet de définir clairement ni des « objets » à évaluer, ni des modalités d'évaluation, 2) il est nécessaire d'avoir une véritable réflexion didactique en parallèle afin d'éviter que l'évaluation ne reste un pur moyen de sélection, voire qu'elle ne soit qu'un alibi pour le discours politique.

Dans le cadre de ce mandat politique, la recherche joue un rôle fondamental afin qu'une évaluation en lien au PER – quelle qu'en soit par ailleurs la finalité (évaluation-système ou évaluation des acquis des élèves) – ait une validité de contenu, autrement dit qu'elle évalue ce qu'on veut évaluer et qu'elle puisse aussi être utile aux autres acteurs du système (enseignants, concepteurs de manuel...). Le défi pour nous, est par conséquent de concilier évaluation sommative et intérêt didactique.

Notre communication aura pour objectif de clarifier ce qui relève du politique et du scientifique dans le cadre du projet de mise en place d'épreuves romandes communes, et de discuter notre conceptualisation de ce qui peut être évalué, à quel titre et de quelle manière.

Références bibliographiques

Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP). (2010). *Plan d'études romand (PER)*. Neuchâtel : CIIP [Page Web]. Accès : <http://www.plandetudes.ch/> (Page consultée le 11.11.2013).

Roth, M. & de Pietro, J.-F. (Éds). (2013). *Quoi et comment évaluer en référence au Plan d'études romand (PER) : premières pistes : rapport scientifique intermédiaire*. Neuchâtel : Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRD) (document interne).

Roth, M., de Pietro, J.-F. & Sánchez Abchi, V. (à paraître). Vers un référentiel pour l'évaluation : choix politiques et enjeux didactiques (article soumis à comité de lecture).

Communication 2

Nom, prénom, affiliation de l'intervenant

Françoise Pasche Gossin, HEP-BEJUNE

Les apports de la recherche évaluative dans les modes de gouvernance en formation: enjeux et limites

Depuis quelques années, on décèle un regain d'intérêt à l'égard de la recherche évaluative dans les modes de gouvernance. Cet intérêt pour ce type de recherche - qui participe et œuvre à la qualité des dispositifs d'éducation et de formation - provient, entre autre, des nouvelles pratiques de gouvernance à initier qui - selon Lussignan et Pelletier (2009) - « reposent sur un réseau collaboratif d'acteurs à la recherche des meilleurs compromis, en opposition aux pratiques qui caractérisent l'organisation hiérarchique traditionnelle décrites par Weber (1921, éd.1995) où les directives viennent d'en haut et les responsabilités d'exécution sont assumées en bas en suivant des règles élaborées, formelles et impersonnelles » (p.13). Vue sous cet angle, la nouvelle gouvernance tend à prendre appui sur les résultats de la recherche évaluative pour réguler son action, pour interroger la pertinence et la légitimité de ses choix, pour façonner ses prises de décisions, pour favoriser le développement cohérent des systèmes d'éducation et de formation.

Toutefois, ce rapprochement entre recherche « évaluative commanditée » et gouvernance n'est pas évident en raison : des intérêts multiples et parfois contradictoires des acteurs impliqués ; de l'utilisation des résultats et des propositions qui y sont faites (ce qui est retenu, ce qui est écarté, ce qui est reformulé) ; des effets multiples sur les acteurs et sur leurs pratiques. De ce fait, notre communication interroge les enjeux et les limites d'un tel rapprochement. Les questions auxquelles nous souhaitons répondre sont : Qu'apporte la recherche évaluative dans les modes de gouvernance ? Quels en sont les avantages ? Quelles en sont les limites ? Quelles en sont les conséquences pour les pratiques de recherche et de gouvernance ? Quelles sont les espaces de relations à privilégier entre chercheurs et décideurs ? Quelle place réserver à la recherche et à quelles fins ?

Pour répondre à ces questions, nous prendrons appui sur une recherche menée tout dernièrement en tant que chercheure. Cette recherche évaluative - commanditée par les responsables de la formation primaire en partenariat avec les représentants des décideurs politiques et les syndicats - a consisté à évaluer un dispositif de « formation par l'emploi » (FPE) mis en place - pour des étudiantes et des étudiants de troisième année de formation primaire - à la HEP-BEJUNE. Ce dispositif relatif à la pratique professionnelle permet aux étudiant-e-s, depuis août 2014, d'assurer des remplacements

Gouvernance et recherche en éducation

20-21 avril 2016, Bienne (Suisse)

dans les classes primaires. Plus spécifiquement, il vise à répondre à la problématique de la pénurie d'une part, mais aussi, et ce n'est pas le moindre de ses avantages, d'apporter en grande partie une réponse à la question d'une insertion professionnelle plus marquée contribuant au renforcement du sentiment de compétence (être prêt à prendre la classe) et, par là-même, une réponse à la question des remplacements. Relevons que l'exercice autonome et responsable de l'activité professionnelle semble être l'une des caractéristiques dans le champ de la formation des enseignants et une condition de construction de la professionnalité.

C'est dans cette perspective que nous souhaitons discuter tout particulièrement de la question des relations entre recherche évaluative et gouvernance ainsi que des rapports entre chercheurs et décideurs.

Références bibliographiques

Lussigan, J. & Pelletier, G. (2009). Gouvernance, pilotage et régulation intermédiaire dans les systèmes éducatifs. In G. Pelletier (dir.). *La gouvernance en éducation*. Bruxelles : De Boeck.

Weber, M. (1921, éd.1995). *Économie et société* (tome 1). Paris : Presses Pocket.

Communication 3

Nom, prénom, affiliation de l'intervenant

Werner Riesen, Section recherche, évaluation et planification (SREP), Direction de l'Instruction publique du canton de Berne

Des recherches et des résultats, tant de sueur pour rien ?

Depuis plus de cinquante ans, le nombre de recherches menées annuellement dans le monde de l'éducation, a augmenté de manière spectaculaire. Les motivations qui sous-tendent ces recherches reposent sur la volonté des instances en charge de l'enseignement de pouvoir disposer d'indicateurs permettant un pilotage aussi efficace que possible du système éducatif. Nous pensons aux enquêtes qui s'intéressent prioritairement à la mesure des performances des élèves mais également au fonctionnement des systèmes éducatifs. Les autorités politiques attendent les conclusions des enquêtes avec impatience et les résultats sont supposés apporter des informations indispensables au pilotage efficace du système scolaire tout en déclenchant certaines réformes.

Alors que ces grandes enquêtes espèrent identifier les forces et les faiblesses de l'école afin de contribuer éventuellement au pilotage du système éducatif, les résultats mettent plus souvent en évidence le fait que les écoles pourraient et devraient être plus efficaces tout en faisant preuve d'équité. De plus, la taxonomie des pays, établie selon des scores moyens calculés, est souvent interprétée comme étant le reflet de la qualité des systèmes de formation considérés et engendrent parfois des changements stratégiques non souhaitables ou inefficaces. Dès lors, il apparaît que les velléités affirmées des instances dirigeantes de tenir compte des travaux menés par les chercheurs en éducation ne semblent pas être toujours être suivies de décisions ingénieuses. Ainsi, il apparaît trop souvent que les évaluations menées à grande échelle sont surtout utiles aux chercheurs alors que les

principaux intéressés n'ont accès qu'à des informations partielles ou des résultats globaux et lacunaires.

A partir de ces constats, nous considérons plus concrètement l'exemple d'une enquête régionale menée auprès des enseignantes de l'école enfantine de la partie francophone du canton de Berne et qui portait sur les pratiques évaluatives en vigueur dans les écoles. L'adhésion au concordat HarmoS concerne de manière particulière les deux premières années de scolarisation dans lesquelles l'obligation d'évaluer le travail des élèves doit être mise en place; cela représente pour certains un défi quasi insurmontable et une pratique inacceptable pour quelques enseignantes.

L'enquête a permis de mettre en évidence les différentes pratiques en vigueur dans les classes ainsi que certaines difficultés engendrées par les nouvelles contraintes supplémentaires introduites. Et, un des points relevés par une grande majorité des répondantes, est l'absence de documents officiels pour l'évaluation du travail des élèves permettant de documenter des pratiques qui devraient être objectives et surtout comparables entre collègues. Au terme de l'analyse des résultats de cette enquête, un groupe de travail composé de plusieurs enseignantes a été mis en place afin de concrétiser quelques propositions émises. Les travaux du groupe se sont achevés par l'élaboration de plusieurs documents qui devaient grandement faciliter l'évaluation du travail des élèves. Malheureusement, ces documents pourtant majoritairement plébiscités, n'ont pas trouvés grâce aux yeux des décideurs et ont dû être abandonnés.

Cet exemple illustre ce qui a été évoqué précédemment et permet de relancer le débat sur la véritable utilité de la recherche en éducation, l'utilisation des résultats et leurs valorisations pour piloter un système éducatif.